



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

Le mardi 3 février 2026

Présidente : Karina Gould



Comité permanent des finances

Le mardi 3 février 2026

• (1830)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la 21^e réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi 2 février 2026, le Comité entreprend l'étude du projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

J'aimerais souhaiter la bienvenue au ministre Champagne. Il est accompagné de Maude Lavoie, sous-ministre adjointe, Direction de la politique de l'impôt.

Sur ce, monsieur le ministre, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Nous vous écoutons.

[Français]

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national): Merci, madame la présidente.

Chers collègues, c'est un grand plaisir d'être avec vous ce soir.

Je remercie Mme Lavoie de m'accompagner. Elle fait un travail extraordinaire au ministère des Finances.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour commencer l'étude par le Comité du projet de loi C-19, Loi sur l'allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels.

[Traduction]

Le fait que nous soyons ici aujourd'hui témoigne, à mon avis, de ce que la Chambre peut accomplir lorsque nous travaillons ensemble au service des Canadiens.

Je tiens à remercier Mme Lantsman d'avoir présenté la motion afin que nous puissions avancer ensemble.

En tant que ministre, j'ai vu de mes propres yeux comment des projets de loi peuvent être détournés et parfois bloqués par le processus législatif ou à cause de politiques partisans. Dans ce cas-ci, toutefois, le fait que tous les partis se soient unis pour accélérer l'adoption à l'unanimité du projet de loi C-19 témoigne d'une volonté d'apporter une réponse à la hauteur de la gravité du moment. Après tout, les Canadiens n'en attendent pas moins de chacun d'entre nous.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité et, en fait, tous les députés de la Chambre d'avoir mis de côté la partisanerie et d'accorder la priorité aux Canadiens.

Les Canadiens qui nous regardent à la maison savent que le projet de loi C-19 fait partie de notre réponse à un monde en évolution rapide et de plus en plus incertain, qui laisse les économies, les entreprises et les travailleurs dans un climat d'incertitude.

[Français]

Le nouveau gouvernement du Canada se concentre sur ce que nous pouvons maîtriser. C'est pour ça qu'aujourd'hui, dans le projet de loi C-19, nous proposons de prendre des mesures qui vont nous permettre de bâtir une économie plus forte et, certainement, une économie plus résiliente.

Nous savons, par contre, que notre plan générationnel d'investissement présenté dans le budget de 2025 va prendre quelques années, et nous reconnaissons aussi la nécessité de mesures plus immédiates et plus ciblées pour aider les Canadiens qui subissent les pressions des dépenses quotidiennes et qui ont besoin d'un soutien immédiat.

Nous savons aussi que, si l'inflation a ralenti depuis son sommet postpandémique, l'inflation alimentaire demeure obstinément élevée. Plusieurs facteurs expliquent cette situation: les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales causées par les droits de douane, les bouleversements géopolitiques et, bien évidemment, les changements climatiques sont autant de facteurs ayant contribué à la hausse des prix des aliments.

[Traduction]

Encore une fois, nous nous concentrons sur ce que nous pouvons contrôler. Je suis heureux d'annoncer que, parallèlement à nos efforts visant à régler les problèmes structurels, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels mettra des centaines de dollars dans les comptes bancaires de plus de 12 millions de Canadiens. Cette mesure apportera une aide concrète à ceux qui ont du mal à payer l'épicerie et les produits de première nécessité.

[Français]

Cette nouvelle allocation remplacera le crédit pour la TPS, mais, ce qui est plus important, c'est qu'elle sera plus généreuse.

Le crédit pour la TPS, je le rappelle, est un paiement non imposable qui est versé quatre fois par année afin d'aider les personnes et les familles à revenus faibles ou modestes. C'est une façon de rendre notre système fiscal plus équitable. Cependant, pour plusieurs Canadiens, en raison de la hausse du coût des aliments, cette aide n'est plus suffisante.

Ce que nous proposons, c'est de bonifier de 25 % cette prestation. De plus, nous allons ajouter, cette année, un versement unique équivalant à 50 % de la prestation actuelle.

Ce dont les gens avaient besoin, c'était un soutien immédiat. C'est pourquoi notre gouvernement compensera la hausse du coût du panier d'épicerie, qui dépasse le taux d'inflation globale depuis la pandémie et qui représente en moyenne 782 \$. C'est précisément ce que nous cherchons à compenser pour aider les familles canadiennes. Au bout du compte, la différence sera considérable.

[Traduction]

À l'heure actuelle, une personne vivant seule qui est admissible au crédit pour la TPS peut recevoir un maximum de 543 \$ par année. Cette même personne recevrait, au total, environ 950 \$ au titre du paiement unique pour l'année de prestations 2026-2027 grâce aux changements que nous proposons. Dans le cas d'un couple avec deux enfants, le montant passerait d'environ 1 086 \$ à 1 890 \$. Il s'agit de sommes bien réelles qui amélioreront concrètement la vie de millions de Canadiens.

Tout cela, madame la présidente, est guidé par la conviction que l'abordabilité est une mesure centrale de la réussite économique d'un pays. D'ailleurs, nous constatons déjà des progrès. Les salaires augmentent plus rapidement que l'inflation, et ce, depuis 33 mois consécutifs.

• (1835)

Certaines dépenses, comme le prix de l'essence, les frais de garde d'enfants et les factures de téléphonie cellulaire, ont diminué.

[Français]

Pour l'instant, le coût du panier d'épicerie et d'autres produits essentiels demeure élevé, et c'est pour ça qu'on agit de façon ciblée et responsable.

[Traduction]

En conclusion, nous voulons nous assurer que les Canadiens bénéficient de la croissance économique du pays et qu'ils en ressentent les effets concrets, dans leur portefeuille comme dans leur assiette. Voilà notre plan.

Je tiens à remercier les députés d'avoir voté à l'unanimité en faveur de la motion.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

La présidente: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons commencer notre série de questions avec Mme Lantsman, qui dispose de six minutes.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Je vous remercie.

Monsieur le ministre, merci d'être des nôtres.

Je voudrais vous ramener en 2023. Vous étiez alors ministre sous un gouvernement libéral; la situation était sensiblement la même. Vous avez tenu un sommet, et cinq des plus grandes chaînes d'épicerie ont convenu de vous aider à « stabiliser le prix des aliments ». C'est ce que vous avez déclaré.

Pouvez-vous me dire de combien l'inflation alimentaire globale au Canada a augmenté depuis cette date?

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir présenté la motion. Je crois que les familles canadiennes s'en réjouissent.

C'est une tâche difficile, comme vous le savez, et le travail n'est pas encore terminé. Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous prenons des mesures concrètes pour aider les familles canadiennes...

Melissa Lantsman: Monsieur le ministre, avec tout le respect que je vous dois, vous avez déjà pris des mesures concrètes. En fait, elles sont exactement les mêmes.

Il y a eu une hausse de 7,83 %. Vous avez promis la « stabilité des prix ». Ce sont des mots que vous avez employés en 2023,

lorsque vous étiez ministre au sein du gouvernement libéral. Le prix des denrées alimentaires a augmenté de 7,83 % depuis cette promesse. Est-ce cela votre définition de stabilité, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirais que ce que nous avons fait était sans précédent dans l'histoire du pays. Vous vous souviendrez peut-être que j'ai été, je crois, le premier ministre de l'Industrie à convoquer les PDG des principales chaînes d'épicerie au Canada, et je leur ai demandé...

Melissa Lantsman: C'est exact. Toutefois, le prix des aliments a augmenté depuis.

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, je dirais que la vraie solution réside dans la concurrence. Nous avons cherché à accroître la concurrence au pays, car c'est ce dont nous avons besoin.

J'ajouterai, si vous me le permettez, qu'il faut aussi des mesures structurelles. J'ai eu l'occasion de discuter avec l'Union des producteurs agricoles du Québec et d'autres organisations, et chacune d'elles vous dirait qu'il existe des problèmes de nature structurelle. C'est pourquoi, comme vous pouvez le constater, nous offrons non seulement une allocation, mais aussi des solutions structurelles comme dans le cas des serres, parce que nous devons simplement produire davantage au Canada.

Melissa Lantsman: À plusieurs reprises en 2023, vous avez dit des choses comme « des prix plus bas ». Ce sont vos mots. Vous allez « stabiliser le prix des aliments au Canada ». Vous allez nous donner « moins de regroupements, plus de concurrence et des prix plus bas ». Ce sont là des paroles que vous avez prononcées lorsque vous étiez ministre.

J'aimerais savoir quel aliment coûte moins cher aujourd'hui qu'en septembre 2023. Est-ce les poivrons, la laitue, le bœuf, le café, le lait maternisé? Lequel de ces aliments coûte moins cher? Nommez-moi un seul produit.

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme vous le savez, l'inflation alimentaire pose problème dans presque tous les pays du G7. Je...

Melissa Lantsman: [Inaudible]

L'hon. François-Philippe Champagne: Non, je ne fais que fournir des renseignements généraux.

Par exemple, à l'heure actuelle, le Canada affiche un taux plus faible que certains pays comparables, comme les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte.

Permettez-moi de fournir un peu de contexte aux Canadiens qui nous regardent. Le Canada importe environ 30 % de ses produits. En hiver, il en importe environ 80 à 90 %. C'est pourquoi nous avons des problèmes structurels à régler, notamment en ce qui concerne les devises, les changements climatiques et le commerce. C'est pourquoi...

Melissa Lantsman: Vous pouvez blâmer tous les facteurs externes que vous voulez.

Monsieur le ministre, vous avez organisé ce sommet à Ottawa. Vous avez dit que vous alliez stabiliser les prix. Vous avez dit que vous alliez baisser les prix. Depuis votre sommet sur l'épicerie, le prix des poivrons a augmenté de 41 %, celui de la laitue de 39 %, celui du café de 33 % et celui du bœuf de 27 %. Laquelle de ces hausses votre plan a-t-il réellement empêchée?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirais que c'est un travail en cours. Je me compare à nos collègues du G7. Il se trouve que je siège au groupe des ministres des Finances du G7, et je dirais que...

Melissa Lantsman: Comment peut-on parler de progrès? À quoi ressemble le succès dans votre ministère?

L'hon. François-Philippe Champagne: ... la situation est difficile partout dans le monde, mais les mesures structurelles que nous présentons aujourd'hui permettront d'accroître la production au Canada et d'améliorer la sécurité alimentaire. Par exemple, l'expansion immédiate des serres et le soutien des abattoirs et de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Canada seront utiles.

• (1840)

Melissa Lantsman: Je vais vous interrompre, car je n'ai pas assez de temps et, de toute façon, vous ne répondez pas vraiment aux questions à l'aide de chiffres.

Sachant que les prix ont grimpé de 43 % après l'intervention du gouvernement, à partir de quel taux auriez-vous parlé d'échec? Est-ce 50 %? Est-ce 60 %? Quels critères votre ministère utilise-t-il pour fixer les seuils de baisse ou de stabilisation des prix, alors que tout augmente et que notre inflation alimentaire reste la plus élevée parmi les pays du G7?

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, je conteste vos données. Si vous regardez les chiffres à partir de 2019, vous verrez qu'ils n'appuient pas votre affirmation.

Melissa Lantsman: Je regarde les chiffres à partir du moment où vous avez vous-même annoncé votre intention de stabiliser les prix.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous explique simplement que, d'après les chiffres du G7 que j'ai consultés, nous affichons un bilan comparable à celui de nos pairs du G7. Si vous examinez la situation au Canada... Je me ferai un plaisir de vous transmettre le tableau en question, mais ce n'est pas ce qui améliore le sort des Canadiens. Ce qui change la donne pour eux...

Melissa Lantsman: Attendez un instant: le prix du panier d'épicerie ne change pas grand-chose pour les Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirais que ce qui compte pour les Canadiens, c'est l'humilité à la Chambre. L'humilité devrait faire partie de nos discours. Les Canadiens sont intelligents.

Ils comprennent qu'un certain nombre de facteurs font grimper le prix du panier d'épicerie. Ce n'est pas un phénomène propre au Canada. Les États-Unis connaissent la même situation.

Là où je veux en venir, c'est que les Canadiens savent que les importations provoquent des fluctuations du dollar. Ils sont conscients du problème que posent les changements climatiques. Ils sont au courant des difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement. Ils savent que la concurrence est plus forte...

Melissa Lantsman: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, vous êtes au gouvernement depuis 10 ans.

L'hon. François-Philippe Champagne: Oui, mais...

Melissa Lantsman: Vous avez dit vous-même en 2023 que vous alliez stabiliser les prix, que vous alliez les baisser, mais tous les produits que je vous ai mentionnés aujourd'hui ont vu leur prix augmenter, et non diminuer.

Vous jetez le blâme sur des facteurs externes. À l'heure actuelle, l'inflation alimentaire est deux fois plus élevée au Canada qu'aux États-Unis.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je ne blâme rien du tout. Je ne fais que vous présenter les faits. Les gens qui nous écoutent à la maison comprennent...

Melissa Lantsman: Voilà qui est bien commode. Lorsque vous parlez de faits, vous vous arrangez pour exclure vos propres décisions, vos politiques gouvernementales, vos règlements et vos taxes sur l'emballage des aliments. Vous n'avez pas le droit de les présenter comme des faits.

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est pourquoi je tiens à vous répondre. C'est pourquoi je dis que les Canadiens comprennent que l'inflation alimentaire est un problème mondial, mais ce qui compte le plus pour eux, c'est que nous prenions des mesures structurelles pour...

Melissa Lantsman: S'il s'agit d'un marché mondial...

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la présidente, voulez-vous que je réponde? Je suis disposé à écouter les questions, mais si les Canadiens veulent obtenir des réponses...

Melissa Lantsman: Vous devez répondre aux questions.

Pourquoi, alors, le Canada est-il bon dernier?

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, je conteste cette affirmation, mais ce n'est pas vraiment ce sur quoi les Canadiens mettraient l'accent...

La présidente: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Merci, madame Lantsman.

Cela met fin à cette série de questions.

Nous passons maintenant à M. Leitão, qui dispose de six minutes.

[Français]

Carlos Leitão (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être là.

[Traduction]

Aux fins du compte rendu, madame la présidente, je tiens à préciser qu'à l'heure actuelle, l'inflation alimentaire réelle au Canada n'est pas la pire du G7 et elle n'est pas deux fois plus élevée que celle des États-Unis, si l'on fait abstraction des effets de base. Les chiffres de décembre sont fortement biaisés par les effets de base. Si on les exclut, l'inflation alimentaire au Canada se situe actuellement aux alentours de 3 ou 4 %, et non de 6 %. Il faut donc la rajuster en fonction des effets de base.

[Français]

Monsieur le ministre, nous avons créé un programme de soutien aux Canadiens pour compenser en partie l'augmentation cumulative des prix de l'alimentation. Pouvez-vous nous dire en quoi le programme qui vient d'être annoncé, et dont nous débattons aujourd'hui dans l'étude du projet de loi C-19, est différent de celui qui avait été mis en place il y a un an concernant les changements à la TPS?

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci. C'est une excellente question.

Je vous remercie de rétablir les faits. Je pense que les Canadiens savent faire la part des choses et je pense que votre intervention aide à faire la part des choses.

Ce qui est important, c'est qu'il y a une aide ponctuelle, mais il y a aussi une aide structurelle. Pour l'aide ponctuelle, on parle de prestations globales, pour l'année 2026-2027, de 950 \$ pour une personne seule et de 1 890 \$ pour un couple avec deux enfants.

Pour répondre à mes collègues du Parti conservateur qui ont voté en faveur de cette motion, je précise que 500 millions de dollars provenant du Fonds de réponse stratégique vont aider les entreprises canadiennes à accroître la production au pays, parce que nous voulons parler de sécurité alimentaire.

Nous avons parlé aussi de passation en charges immédiate pour les serres. Comme je le disais, ce que nous devons faire, c'est produire davantage chez nous afin que nous soyons moins dépendants et plus résilients.

Nous parlons aussi d'un fonds supplémentaire pour les banques alimentaires afin d'atténuer les pressions immédiates.

Nous parlons d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire pour rendre la nourriture plus abordable. Ça, mes collègues du Québec vont le comprendre. J'ai consulté le président de l'Union des producteurs agricoles. C'est ce que je dis à mes collègues conservateurs: ce n'est pas seulement une mesure ponctuelle. Des mesures structurelles nous ont été demandées. Ça concerne les abattoirs, la chaîne d'approvisionnement et les chaînes en matière d'alimentation, qui sont assez longues. Il s'agit de mesures pour soutenir le travail qui est fait par nos agriculteurs.

Nous avons parlé aussi de normaliser l'étiquetage du prix à l'unité. Vous savez que c'est une des mesures que nous avons au Québec, mais vous serez surpris d'apprendre que ça n'existe pas dans tout le pays. Donc, nous voulons travailler avec les provinces pour nous assurer que les consommateurs et consommatrices sont capables de mieux cibler l'état des prix quand ils vont faire leur épicerie.

Donc, oui, il y a des mesures ponctuelles. Je le dis souvent, et on l'a dit en anglais, c'est comme une mesure ponctuelle qui va aider les gens, avec un boni cette année.

C'est aussi une mesure qui va permettre de faire un pont. Les gens à la maison comprennent que nous avons un plan et une vision pour faire croître l'économie canadienne d'ici 2030, mais les gens nous disent que, entretemps, ils ont besoin d'un coup de main. On sait que, pour les familles canadiennes, les deux postes de dépense les plus importants, ce sont le logement et l'épicerie. C'est pour ça que nous avons dit qu'il fallait agir pour aider les gens. Nous l'avons déjà fait en matière de logement. Là, ce que nous faisons en matière d'alimentation, ça va aider les gens dans un moment critique pour plusieurs familles.

Je sais que certains de mes collègues vont se permettre, peut-être, de faire certaines critiques, mais je peux vous dire que ces montants vont aider plusieurs familles canadiennes. Vous l'avez certainement lu dans le rapport publié par Banques alimentaires Canada, qui mentionne que les montants que nous sommes prêts à verser pour aider les gens vont améliorer les choses pour les familles canadiennes.

• (1845)

Carlos Leitão: Je vous remercie de parler de Banques alimentaires Canada, monsieur le ministre, car c'est en effet le prochain sujet que je voulais aborder.

Comme vous l'avez annoncé, cette mesure a été très bien reçue par Banques alimentaires Canada. En effet, j'ai l'impression — et j'aimerais que vous le confirmiez — que c'est quelque chose que cet organisme demandait depuis un certain temps, puisqu'il était d'avis que la meilleure façon de combattre les effets de l'inflation alimentaire était de faire un versement directement aux personnes les plus touchées par ce phénomène.

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme vous le savez, le crédit pour la TPS permet de rendre notre système fiscal plus juste. Vous le savez, vous êtes un grand économiste, monsieur Leitão. Vous avez été ministre des Finances au Québec et vous avez eu une carrière en finances. Les gens connaissent vos compétences et votre expérience dans le domaine. Je pense, comme vous l'avez dit, que ça permet d'ajuster le crédit. C'est l'ancien crédit pour la TPS, et ça permet de rendre notre système fiscal plus juste.

C'est une mesure qui a été applaudie, évidemment, par Banques alimentaires Canada. Pour avoir parlé à différents intervenants dans le milieu, je pense que les gens comprennent — c'est ce que j'essaie de dire à nos amis conservateurs — qu'il y a une bonification ponctuelle, mais qu'il y a aussi des mesures structurelles. Les mesures structurelles, c'est ce qui va nous aider à long terme à être plus résilients en matière d'alimentation.

Comme je l'ai dit, quand on est dans un pays nordique comme le Canada, qui importe 30 % des fruits et légumes, mais où ce taux est de 80 à 90 % en hiver, la réponse à mes collègues est simple. Évidemment, il y a le taux de change qui joue, mais il y a aussi le climat, les chaînes d'approvisionnement et les mesures tarifaires imposées. Tout ça, c'est documenté. C'est pour cette raison que l'inflation alimentaire ne touche pas seulement le Canada.

Ce qui compte pour les gens, c'est que nous prenions une mesure maintenant pour les aider. Ça va leur donner un pont jusqu'à ce que la croissance économique se fasse sentir dans les ménages canadiens.

Carlos Leitão: Merci, monsieur le ministre.

La présidente: Merci, monsieur Leitão.

Merci, monsieur le ministre.

Je passe maintenant la parole à M. Garon pour six minutes.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Merci, madame la présidente.

Merci de votre disponibilité, monsieur le ministre. Nous allons nous voir beaucoup cette semaine.

En 2022, le Bloc québécois avait proposé une mesure similaire. Nous étions dans une crise d'inflation. Nous avions demandé qu'on bonifie le crédit pour la TPS. Notre demande ne comprenait pas de chèque ponctuel, mais nous jugions qu'en période d'inflation, d'autant plus qu'on dépassait la cible, c'était une bonne idée. Ça vous a pris du temps, mais, félicitations, finalement vous y êtes arrivé.

Cela dit, il y a deux composantes à votre mesure. La première composante, c'est une mesure pérenne: on augmente le chèque de 25 %. La deuxième composante, c'est un chèque ponctuel.

Monsieur le ministre, vous me connaissez, je ne suis pas une personne cynique, mais, vos chèques ponctuels, nous commençons à les connaître. Il y a eu un chèque de 500 \$ pour les aînés la veille de l'élection de 2021. Il y a eu un chèque pour la taxe sur le carbone à l'élection de 2025.

Est-ce que vos pancartes vont être prêtes le jour du versement du chèque?

L'hon. François-Philippe Champagne: Vous dites que vous n'êtes pas cynique, mais là j'essaie de retenir mon sourire.

Jean-Denis Garon: Je ne mets pas de mots dans votre bouche, monsieur le ministre. Je vous laisse répondre à la question.

L'hon. François-Philippe Champagne: D'accord.

D'abord, je vais vous expliquer exactement pourquoi nous avons fait ça et quel calcul nous avons fait.

Si vous regardez ce qu'on appelle l'excès de l'inflation alimentaire qu'on a vu depuis la COVID-19, vous voyez que ça représente à peu près 782 \$. C'est pour ça que nous avons dit que nous allions faire une bonification ponctuelle. Ça permet aux familles d'aller chercher ce montant; ça dépasse même ce montant. Ça aide aussi de façon structurelle à plus long terme. Comme je le disais, il y a l'idée de faire une bonification ponctuelle, mais il y a aussi le pont jusqu'en 2030. Le montant que vous voyez, c'est vraiment l'ajustement que nous avons calculé avec...

• (1850)

Jean-Denis Garon: Si je comprends bien, étant donné que vous jugez qu'il y a une espèce de pic d'inflation temporaire et que les gens le vivent très fortement, vous faites un chèque ponctuel.

Est-ce que ça veut dire que, dans 12 mois, si vous avez échoué à réduire l'inflation alimentaire, vous allez donner un autre chèque ponctuel et nous serons obligés d'adopter une autre motion?

L'hon. François-Philippe Champagne: Non.

Ce que nous avons fait et ce que nous avons calculé, je veux que ce soit clair pour tout le monde, au bénéfice de tous mes collègues qui sont ici. Si vous regardez l'excès de l'inflation alimentaire depuis la COVID-19, vous voyez que ça représente à peu près 780 \$. Nous venons donc combler ça, mais nous sommes conscients qu'il va quand même y avoir une inflation alimentaire.

Jean-Denis Garon: C'est récurrent, l'inflation. Les prix ne baisseront pas.

L'hon. François-Philippe Champagne: Non, c'est vrai, mais...

Jean-Denis Garon: Vous faites un chèque ponctuel.

L'hon. François-Philippe Champagne: ... vous voyez qu'il y a une différence entre l'inflation alimentaire et l'inflation générale. Ce sont deux courbes. Ça varie selon les aliments. Vous conviendrez avec moi que, ce qui sort du lot, c'est vraiment le cacao, le sucre, ce qu'on appelle les confiseries, le porc, le poulet, le bœuf. Une part de 50 % de l'inflation est liée à peu près à quatre aliments qui font partie du panier d'inflation que nous calculons, mais qui, finalement, représentent juste 10 %. Vous qui êtes économiste, vous comprenez tout ça. C'est pour ça que nous sommes allés chercher ça.

Jean-Denis Garon: Je comprends. Je ne suis pas le meilleur au monde comme M. Leitão, mais je suis économiste, quand même.

Je pense qu'il y aurait eu moyen, à coût égal, de bonifier d'avantage que de 25 % le chèque de cette année et de le faire de façon plus échelonnée, de façon à ce que ce soit pérenne et qu'on offre

une garantie de prévisibilité aux gens. C'est mon opinion. Évidemment, ce n'est pas ce qu'il y a dans la mesure.

Il y a une autre chose que vous auriez pu faire, monsieur le ministre, et qui aurait vraiment été une bonne chose pour les gens, à mon avis. Vous savez, les chèques de remise pour la TPS arrivent tous les trois mois, mais les gens vont à l'épicerie toutes les semaines. En 2022, quand nous avons demandé qu'on bonifie le crédit pour la TPS, nous avons dit que ce serait peut-être une bonne idée de faire le chèque chaque mois, pour que l'argent arrive de façon plus régulière chez les gens. M. Leitão le sait comme moi, la théorie économique nous dit que, à un moment donné, quand les gens ont une entrée d'argent, ils vont à l'épicerie et ils dépensent, et il est préférable d'avoir une certaine régularité là-dedans. C'est une mesure qui serait à peu près à coût nul, mis à part les frais administratifs.

Pourquoi est-ce que vous n'avez pas envie d'aller dans cette direction?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pense que vous avez répondu à la question en la posant: il y a des coûts administratifs liés à ça.

On le fait de façon trimestrielle et ça arrive au début du mois. Il y a une question de coûts-avantages, comme vous le savez, dans l'administration de ces prestations.

Jean-Denis Garon: Y avez-vous pensé? Avez-vous fait le calcul du coût de cette mesure? Ça aiderait les gens pour vrai s'ils avaient un chèque par mois.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous dirais que, oui, nous avons regardé ça. Évidemment, si les chèques sont envoyés de façon mensuelle, il y a un coût administratif rattaché à ça. À ma connaissance, c'est pour cette raison que le crédit pour la TPS a toujours été fait de façon trimestrielle. Nous avons essayé de...

Jean-Denis Garon: Pour le Supplément de revenu garanti et la pension de la Sécurité de la vieillesse, vous faites des tonnes de chèques par mois, alors pourquoi ne pas faire de même pour ce crédit-là?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme je vous le dis, je pense que les gens savent que nous le faisons de façon trimestrielle. Maintenant, nous le bonifions.

De plus, comme vous le savez, vous demandez qu'on ait une saine gestion des finances publiques. Donc, moi, je regarde toujours ça.

Nous avons essayé aussi de faire ça assez rapidement, pour avoir rapidement une bonification, parce que les gens nous le demandaient. La preuve, c'est que la Chambre des communes...

Jean-Denis Garon: Je comprends. Il me reste une minute, alors je vais vous poser une dernière question. Cependant, je maintiens la proposition et nous aimerions savoir combien ça coûte.

Quand vous étiez ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, j'étais votre vis-à-vis. À ce moment-là, vous nous disiez que vous rassembliez tous les propriétaires d'épiceries, entre autres, que nous avions obtenu notre code de conduite des épiciers et que nous allions voir ce que ça allait donner, maintenant que la gestion de tout ça venait de commencer.

Toutefois, vous nous disiez une autre chose. Vous le savez, on vous appelle le lapin Energizer, et on savait que le lapin s'en allait aux États-Unis et ailleurs pour tenter d'attirer au Canada des chaînes d'épicerie étrangères pour ramener la concurrence.

En date d'aujourd'hui, le 3 février 2026, j'aimerais que vous nous donniez un seul nom de chaîne d'épicerie qui est venue s'installer ici.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vais garder confidentiel le nom de ceux à qui j'ai parlé, et ce, pour respecter les discussions commerciales que nous avons eues.

Je vous dirais que l'une des préoccupations majeures que nous avons entendues concernait les fameuses clauses existantes dans les baux commerciaux qui empêchaient, en fin de compte, d'autres concurrents de venir s'établir...

Jean-Denis Garon: [*Inaudible*] en comité dans six mois, et il y en a une qui est arrivée.

L'hon. François-Philippe Champagne: Permettez-moi de dire que, ce qui constituait un frein, c'était la présence, dans les baux commerciaux, de ces clauses. Nous les avons rendues illégales, parce que nous avons constaté qu'en matière de concurrence, c'était la présence de ces clauses dans les baux qui avait freiné l'entrée d'entreprises étrangères au Canada. Comme vous le savez, nous avons modifié la Loi sur la concurrence justement pour rendre ces baux illégaux.

Jean-Denis Garon: Nous serons assis sur le bout de notre siège dans les prochains mois, monsieur le ministre, et nous attendrons la nouvelle.

La présidente: Merci, monsieur Garon.

[Traduction]

La parole est à M. Hallan. Vous avez cinq minutes, je vous prie.

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, le directeur parlementaire du budget estime que ce remboursement coûtera 12,4 milliards de dollars. Votre gouvernement affiche déjà un déficit de 80 milliards de dollars, soit le double de celui laissé par Justin Trudeau. Où allez-vous trouver 12,4 milliards de dollars supplémentaires pour financer cette mesure?

• (1855)

L'hon. François-Philippe Champagne: Pour revenir à votre première question concernant le directeur parlementaire du budget, il y a différentes hypothèses. Ce n'est pas inhabituel...

Jasraj Hallan: Que ce soit 11 ou 12 milliards de dollars, où allez-vous trouver ces fonds?

L'hon. François-Philippe Champagne: Il s'agit simplement de différentes hypothèses qui expliquent l'écart entre nos chiffres et ceux du directeur parlementaire du budget.

Je dirais que tout gouvernement doit faire des choix. Nous avons choisi, pour notre part, de soutenir les Canadiens en cette période difficile. Cela fait aussi partie de nos valeurs canadiennes. En votant en faveur, vous avez...

Jasraj Hallan: Monsieur le ministre, vous auriez aussi pu choisir de réduire le coût de l'épicerie, mais vous ne l'avez pas fait. Le vrai problème, c'est le coût du panier d'épicerie. Vous ajoutez un déficit supplémentaire de 12,4 milliards de dollars pour les Cana-

diens. Pour financer cela, les options sont limitées, comme vous le savez. Vous pouvez augmenter les impôts, endetter davantage les Canadiens ou effectuer des compressions budgétaires. Pour couvrir ce coût, quelle option choisissez-vous?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirais qu'il y a de nombreuses façons de stimuler la croissance économique, et c'est exactement ce que nous faisons. C'est pourquoi, dans le budget de 2025, nous avons prévu des investissements générationnels qui feront croître notre économie. C'est ainsi que nous allons enrichir les Canadiens.

Jasraj Hallan: Monsieur le ministre, avec tout le respect que je vous dois, le PIB a augmenté de 0 % en novembre. Tout au long de l'année dernière, le PIB par habitant est resté au point mort. La Banque du Canada prévoit essentiellement une stagnation de la croissance au cours de l'année prochaine. Je ne pense pas que vous puissiez affirmer que l'économie va s'améliorer ou qu'elle va vous tirer d'affaire.

C'est vous qui avez annoncé en grande pompe, en 2023, l'objectif de réduire le prix du panier d'épicerie. Pouvez-vous dire aux Canadiens de combien le prix des aliments baissera après ce remboursement?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je tiens à rectifier les faits, madame la présidente. Le Canada... Ce n'est pas moi qui le dis, mais le Fonds monétaire international, qui est une source crédible et qui prévoit que le Canada se classera au deuxième rang parmi les pays du G7 au chapitre du rythme de croissance...

Jasraj Hallan: La Banque du Canada ne serait pas d'accord avec vous.

L'hon. François-Philippe Champagne: ... alors je pense que vous devriez vous en réjouir, parce que c'est une bonne nouvelle pour le Canada.

Jasraj Hallan: Je ne pense pas que les Canadiens s'en réjouiraient...

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, le Fonds monétaire international...

Jasraj Hallan: ... parce que les ménages canadiens sont les plus endettés de tous les pays du G7.

L'hon. François-Philippe Champagne: ... est une source très crédible qui vous dirait...

Jasraj Hallan: Monsieur le ministre, revenons à ma question: de combien le prix des aliments baissera-t-il à la suite de ce remboursement? Nous voulons simplement connaître le montant.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je suis sûr que, lorsque vous avez voté en faveur, vous avez salué le fait que nous offrons non seulement un soutien, mais aussi une transition vers 2030, ainsi que des mesures structurelles pour renforcer la production alimentaire au Canada. C'est pourquoi nous adopterons également une stratégie alimentaire nationale. Je pense que c'est important pour les Canadiens, du point de vue de la sécurité alimentaire.

Jasraj Hallan: En réalité, nous avons l'inflation alimentaire la plus élevée de tous les pays du G7. En 2023, vous avez fait votre grand numéro en disant que vous alliez mobiliser tous les PDG du secteur de l'alimentation. Vous avez dit que vous alliez être un ministre inflexible, prêt à en découdre avec ces PDG pour les amener à stabiliser le prix des aliments. Résultat: nous avons aujourd'hui l'inflation alimentaire la plus élevée de tous les pays du G7.

Si vous n'allez pas nous dire de combien les prix baisseront, pouvez-vous au moins nous dire, monsieur le ministre, quand les Canadiens verront leurs frais d'épicerie diminuer? Donnez-nous simplement une date.

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la présidente, je serai heureux de communiquer cette information au Comité, mais il y a aussi un article de la Banque du Canada, intitulé « Pourquoi les prix des aliments se sont à nouveau emballés en 2025 ». Je pense que ce texte pourrait aider mes collègues à comprendre la source de l'inflation. C'est la Banque du Canada qui l'a publié...

Jasraj Hallan: C'est très bien. J'ai lu ce rapport aujourd'hui même, monsieur le ministre.

En fait, on y dit...

L'hon. François-Philippe Champagne: Je me ferai un plaisir de vous lire un extrait.

Jasraj Hallan: ... que les deux tiers du prix du panier d'épicerie — c'est-à-dire le prix des aliments que nous voyons aujourd'hui et qui représente l'inflation alimentaire la plus élevée du G7 — étaient attribuables à des facteurs intérieurs.

Il s'agit notamment d'intrants, comme votre taxe sur le carbone pour les industries, votre norme libérale sur les carburants, votre taxe sur les emballages alimentaires. Tout cela relève directement de vous et de votre gouvernement, et pourtant vous avez refusé — et même voté contre — notre motion lorsque nous l'avons présentée en vue de faire baisser le coût des aliments pour les Canadiens.

Chaque mois, 2,2 millions de Canadiens — dont plus de 700 000 enfants — ont recours aux banques alimentaires, et les ménages canadiens sont les plus endettés de tous les pays du G7 à cause de vos politiques inefficaces.

En 2023, vous avez dit que vous alliez réduire ces coûts. Pourquoi n'ont-ils pas baissé? Répondez simplement à la question suivante: pourquoi nos coûts et notre inflation alimentaire sont-ils deux fois plus élevés que ceux des États-Unis?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'aimerais encore une fois aider mon collègue, car cette information se trouve dans le rapport.

Pour la gouverne des Canadiens qui nous écoutent, voici ce qu'on peut y lire: « La hausse de l'inflation dans les prix des aliments en 2025 s'explique surtout par les coûts d'importation ». C'est le constat de la Banque du Canada. Ce n'est même pas moi qui le dis.

Jasraj Hallan: Excusez-moi: le rapport précise également que les deux tiers du coût des aliments sont attribuables à des facteurs intérieurs.

Hon. François-Philippe Champagne: Voilà qui devrait vous aider à comprendre la nature de l'inflation. J'essaie de vous aider.

La présidente: Une personne à la fois, s'il vous plaît. C'est un peu difficile pour les interprètes.

Jasraj Hallan: Monsieur le ministre, votre supplément de 925 \$ s'accompagne d'une augmentation de 1 000 \$ du prix du panier d'épicerie, parce que votre gouvernement dépense... Il y a donc déjà une perte pour les Canadiens.

Votre remboursement représente littéralement 10 \$ par semaine pour une facture d'épicerie hebdomadaire de 300 \$. En quoi cela est-il censé aider les Canadiens? Ne devriez-vous pas réduire le coût de l'épicerie?

L'hon. François-Philippe Champagne: Peut-être que 945 \$ ne changeront pas grand-chose... mais cela aura un effet positif pour des millions de Canadiens.

• (1900)

La présidente: Monsieur le ministre, nous allons devoir nous arrêter ici.

Merci, monsieur Hallan.

Nous passons maintenant à M. Sawatzky. Vous avez cinq minutes.

Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

[Français]

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être venu ici aujourd'hui.

Je partage votre enthousiasme.

[Traduction]

C'est l'occasion de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens à un moment où, comme vous l'avez mentionné, c'est vraiment nécessaire.

Bien entendu, il y a des investissements dans des projets d'envergure qui stimuleront l'économie à long terme, mais il est très important de réduire l'écart pour de nombreux jeunes — et en fait, pour les personnes de tous âges. Les familles, les personnes âgées... Tout le monde ressent les effets de la crise en ce moment. Comme vous l'avez mentionné, il y a de nombreux facteurs, comme les changements mondiaux, le changement climatique, les répercussions économiques de la COVID-19 et toutes sortes d'autres choses.

Pouvez-vous nous donner plus de détails sur certains des points soulevés par la Banque du Canada? Quelles sont certaines des causes de l'inflation alimentaire?

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est une très bonne question.

Vous avez raison. Je suis heureux de m'adresser aux jeunes Canadiens qui nous regardent ce soir, car cette mesure touche les jeunes Canadiens, les personnes âgées et les familles de tout le pays. C'est la raison pour laquelle je suis surpris que mes collègues conservateurs rejettent nos efforts pour aider 12 millions de Canadiens. Je ne pense pas que les habitants de leurs circonscriptions seraient très heureux d'entendre ce qu'ils disent ce soir au Comité, car leurs familles et leurs circonscriptions profiteront de ces mesures.

Si vous consultez le rapport de Banques alimentaires Canada, vous constaterez que le montant que nous proposons d'offrir aux Canadiens — pour la mesure de relance et la mesure transitoire — correspond exactement à ce qui est indiqué. Le montant mentionné dans le rapport correspond tout à fait à ce que nous proposons.

C'est la raison pour laquelle je pense que tout le monde ici devrait aborder la situation en toute humilité. Les Canadiens nous regardent à la maison. Nous devons être là où se trouvent les gens. Cela changera la donne pour un grand nombre de familles. Vous pouvez me croire. Vous pouvez croire Banques alimentaires Canada. Ce montant fera une différence concrète. À toutes les personnes dans la salle qui se demandent si cela aidera les familles, je répondrais que nous devrions probablement faire preuve d'humilité, car pour une personne célibataire, par exemple, l'augmentation sera très importante cette année. Il y aura des résultats tangibles, car cela représente 402 \$ de plus pour cette personne. Pour une famille avec deux enfants, cela représente 800 \$. C'est donc très important pour les familles.

Vous avez cependant raison, monsieur. Il ne s'agit pas seulement de cela, mais aussi de tout ce que nous avons fait pour les Canadiens. Il faut ajouter la première mesure que nous avons prise, qui consistait à réduire les impôts de 22 millions de Canadiens. Il y a aussi l'Allocation canadienne pour enfants, qui est versée à 6 millions de Canadiens. Il y a le Programme national d'alimentation scolaire, qui aide 400 000 enfants au pays. Il y a la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui touche 467 000 personnes. Il y a les services de garde à 10 \$ par jour, qui aide 900 000 familles. Il y a aussi l'Allocation canadienne pour les travailleurs.

La liste des mesures que nous avons prises pour soutenir les travailleurs, les jeunes et les familles est longue. Ces gens comprennent notre vision, et je sais que les conservateurs la comprennent aussi. Ils ne le diront pas publiquement, mais ils comprennent que si l'on veut augmenter le PIB par habitant, il faut favoriser la croissance économique. Ils comprennent l'investissement générationnel. En fait, le Fonds monétaire international le comprend aussi. J'étais à Washington lorsque ses représentants ont parlé de deux pays dans le monde, soit l'Allemagne et le Canada. Ils ont dit que ce sont les deux seuls pays au monde qui peuvent servir d'exemples, car ce sont les deux pays qui ont la capacité financière et la sagesse d'investir dans des secteurs qui changeront la donne, comme le logement, l'infrastructure, la productivité, l'innovation et la défense. Ce sont les types d'investissements qui, selon le Fonds monétaire international, permettront de favoriser une croissance judicieuse de l'économie.

Entretemps, comme l'ont dit nos collègues, les Canadiens s'inquiètent des deux choses qui les touchent directement, à savoir la nourriture et le logement. C'est une réalité à laquelle il faut faire face tous les deux jours, toutes les deux semaines et à la fin de chaque mois. Il faut aider les gens lorsqu'ils en ont besoin. Cela fait partie de nos valeurs canadiennes, et c'est la raison pour laquelle les députés ont voté à l'unanimité à la Chambre. Je suis surpris d'entendre certains commentaires des membres de l'opposition ce soir, car ils étaient si heureux de clamer haut et fort qu'ils avaient présenté la motion et obtenu le consentement unanime. Mais ce soir, je les entends dire que ce n'est pas suffisant. Je ne sais pas. Je suis un peu perplexe, car l'organisme Banques alimentaires Canada considère que c'est une bonne chose. Douze millions de familles canadiennes diront que cela améliore concrètement leur vie.

Dans un esprit d'impartialité et de saine politique et en évitant les considérations politiques, nos collègues de l'opposition devraient se réjouir d'avoir pu nous accompagner tout au long de ce processus et de pouvoir retourner dans leur circonscription pour dire à leurs électeurs que le gouvernement a adopté une bonne mesure qui pourra les aider.

• (1905)

La présidente: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Je vous remercie, monsieur Sawatzky.

[Français]

Je donne maintenant la parole à M. Garon pour deux minutes et demie.

Jean-Denis Garon: Merci, madame la présidente.

J'aimerais revenir sur le dernier point, en vous paraphrasant à peine. Quand vous étiez ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, vous alliez voir des chaînes étrangères, vous leur disiez que nous avions un problème de concurrence et vous leur demandiez de venir au Canada. À ce moment, ces gens payaient un billet d'avion, ils venaient ici, puis ils vous disaient que c'étaient seulement les centres commerciaux qui les intéressaient. Ils disaient qu'ils ne se possédaient plus à l'idée d'ouvrir des épiceries dans des centres commerciaux, qu'ils ne voulaient rien d'autre que des centres commerciaux. Ensuite, vous avez déposé votre projet de loi, vous avez réglé le problème des baux dans les centres commerciaux, et vous vous êtes dit que les chaînes étrangères allaient arriver ici en courant. Maintenant, vous êtes en train de nous dire que, comme tout ça prend du temps à mettre en place, ces chaînes ne se sont pas encore installées au Canada.

Tout d'abord, ça n'a pas d'allure comme analyse. Est-ce que ça se pourrait qu'on ait encore des problèmes de concurrence dans le milieu des épiceries et qu'on ait encore cinq grandes chaînes, y inclus Walmart et Costco?

S'il y a encore des problèmes de concurrence, précisément, quelles sont les prochaines étapes pour faire de la politique publique constructive afin d'avoir de la concurrence dans le milieu du détail?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie de revenir sur ce que j'ai dit. Comme je le disais à l'époque, la concurrence est la meilleure façon d'avoir, à long terme, des meilleurs prix. Ce que je vous ai relaté...

Jean-Denis Garon: Dites-moi juste une mesure ou juste une chose qu'il reste à faire. On n'a pas grand temps.

L'hon. François-Philippe Champagne: Ce que je vous ai relaté, c'est exactement les discussions que j'ai eues avec certaines des chaînes étrangères. Elles nous disaient, dans certains cas, qu'elles avaient regardé le marché canadien, mais que la façon dont les baux étaient structurés ne leur avait pas permis d'entrer. Évidemment, le temps a passé. Est-ce que maintenant...

Jean-Denis Garon: Le temps passe ici aussi, monsieur le ministre.

Donc, il n'y avait pas assez de centres commerciaux pour les Américains. Je comprends.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je parle des baux. Ce n'était pas les centres commerciaux.

Jean-Denis Garon: Non, non, il manquait de centres commerciaux pour les Américains.

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est la nature des baux commerciaux qui posait problème.

Jean-Denis Garon: Je vais poursuivre rapidement.

Les paiements vont commencer à arriver plus tard cette année. Le paiement unique sera versé dans la prochaine année financière. D'un point de vue technique, je comprends que le gros de la mesure sera budgété lors de la mise à jour économique pour la prochaine année financière. Ça va donc apparaître au prochain déficit et ça n'aura pas de répercussions sur le déficit de 78 milliards que vous avez annoncé à l'automne. Ai-je bien compris?

L'hon. François-Philippe Champagne: Selon la façon dont les paiements seront versés, effectivement, comme vous l'avez dit, ça va tomber à la prochaine année financière. Cela dit, il faut d'abord obtenir la sanction royale.

La présidente: Merci, monsieur le ministre.

Merci, monsieur Garon.

Avant de donner la parole à M. Kelly, je veux seulement rappeler à tout le monde qu'une seule personne doit parler à la fois, sinon c'est très difficile pour les interprètes de faire leur travail. S'il vous plaît, parlez une personne à la fois.

[Traduction]

Monsieur Kelly, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le ministre, en septembre 2023, vous avez déclaré que vous alliez stabiliser les prix des produits alimentaires, une promesse qui remonte maintenant à deux ans et demi. La situation actuelle en matière d'accessibilité alimentaire démontre à quel point vous avez lamentablement échoué en ce qui concerne cet engagement. Nous appuyons le projet de loi dont nous discutons aujourd'hui. Nous appuyons toujours les allègements fiscaux pour les Canadiens. Cependant, selon le directeur parlementaire du budget, cela creuse un écart de 12,5 milliards de dollars dans votre budget.

Quel est l'impact du projet de loi sur vos prévisions budgétaires, puisque le budget que vous venez de déposer présente un déficit de 78,3 milliards de dollars?

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est une bonne chose que vous l'appuyez, car ce que vous avez dit plus tôt me permettrait d'en douter. Vous avez d'abord déclaré dans les médias que vous alliez appuyer cette mesure. J'espère que c'est toujours le cas, car les Canadiens nous regardent. Il est important que vous soyez là pour les Canadiens lorsqu'ils vous regardent.

Nous avons présenté une série d'investissements générationnels dans le budget. Il s'agit d'une mesure qui est opportune et nécessaire pour soutenir les familles canadiennes, mais qui, en même temps, prévoit des mesures structurelles qui visent à renforcer la résilience alimentaire au Canada. Je pense que vous devriez applaudir cette mesure, car je sais que vous vous souciez de la sécurité alimentaire au pays.

Pat Kelly: Oui, je m'en soucie, monsieur le ministre, mais vous n'avez pas répondu à ma question. Cela aura-t-il une incidence sur vos prévisions budgétaires, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne: Lors de la préparation d'un budget — qui sera présenté plus tard cette année —, il faut évidemment tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Je dis que cette mesure est nécessaire pour aider les Canadiens et pour soutenir l'économie canadienne.

Pat Kelly: Monsieur le ministre, vous faites sans cesse des promesses au sujet des budgets et des déficits, mais vous ne les tenez jamais. Est-ce un autre cas où vos prévisions en matière de déficit sont compromises par ce budget ou y aura-t-il des réductions dans

les services publics, des compressions ou des augmentations d'impôt? Les Canadiens doivent avoir des réponses à ces questions. Si c'est pour payer l'épicerie, vous mettez l'épicerie de la nation sur la carte de crédit de la nation. Vous devez donc expliquer comment cette mesure sera financée.

● (1910)

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pense que les Canadiens sont maintenant un peu déconcertés. Je ne sais pas si vous êtes pour ou contre la mesure.

Pat Kelly: Je suis pour la reddition de comptes.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous écoute. Si j'étais en Saskatchewan ce soir et que j'étais en train de vous écouter, je me demanderais peut-être si le Parti conservateur est en faveur de cette mesure, car ses membres votent pour la mesure, mais d'après ce qu'ils disent ce soir, ils ne semblent pas très favorables. C'est assez déroutant. Je pense à toutes les familles qui vous écoutent.

Pat Kelly: Je ne veux pas qu'il y ait de confusion, monsieur le ministre, alors soyons clairs.

L'hon. François-Philippe Champagne: Les Canadiens vous écoutent ce soir. Ils vous regardent et se demandent si vous êtes pour ou contre la sécurité alimentaire.

Pat Kelly: Non, ils regardent la réunion et ils voient un ministre qui refuse de répondre à une question. Je viens de vous demander si cela allait changer vos prévisions.

L'hon. François-Philippe Champagne: Si la question porte sur quelque chose que vous appuyez ou non, alors votre question sème la confusion chez les Canadiens lorsqu'il s'agit de savoir si vous appuyez la mesure. Vous votez pour la mesure, mais maintenant vous vous exprimez contre la mesure.

Pat Kelly: Monsieur le ministre, je vous ai demandé au moins trois fois si...

L'hon. François-Philippe Champagne: Vous pouvez me le demander cinq fois si vous voulez.

Pat Kelly: Eh bien, je vais vous le demander à nouveau, si vous voulez bien répondre clairement à la question. Le projet de loi C-19 a-t-il une incidence sur les prévisions budgétaires présentées dans le budget que vous venez de déposer, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne: Chaque mesure prise par le gouvernement a une incidence sur le budget. Je dirais que lorsqu'on gouverne, on fait des choix. Nous avons choisi de soutenir les Canadiens, et je pensais que vous aviez fait la même chose. Mais les Canadiens sont maintenant déconcertés. Êtes-vous pour ou contre le projet de loi C-19?

Dites-le aux Canadiens, car ils vous regardent. Ils regardent votre sourire. En fait, ils peuvent me voir maintenant. J'aimerais qu'ils puissent vous voir.

Êtes-vous pour la mesure... Si vous votez pour la mesure, bien entendu.

Pat Kelly: Monsieur le ministre, vous êtes ici pour répondre aux questions.

L'hon. François-Philippe Champagne: Oui, et c'est ce que je fais.

Pat Kelly: Comment votre gouvernement financera-t-il le projet de loi C-19? C'est le type de questions que nous posons au Comité. Les ministres comparaissent devant le Comité et nous leur posons des questions difficiles, par exemple, comment financerez-vous une mesure que vous avez proposée à la Chambre des communes?

Comment financerez-vous cette mesure?

L'hon. François-Philippe Champagne: Chaque mesure que nous prenons est prise en compte dans le budget, et nous devons évidemment proposer d'autres mesures pour soutenir les Canadiens.

Ce qui est important, ce soir, c'est que je ne sais pas trop ce que les Canadiens doivent retenir de vos questions. Êtes-vous pour ou contre la mesure?

Vous savez que toutes les mesures proposées par le gouvernement auront manifestement une incidence sur le budget, mais le fait est que c'est l'approche la plus judicieuse à adopter, au moment opportun, pour soutenir les familles.

Êtes-vous pour le soutien aux familles, oui ou non?

Pat Kelly: Nous sommes ici pour poser les questions, monsieur le ministre. Vous êtes ici pour répondre aux questions des membres du Comité. Je vais terminer en posant une autre question.

Vous avez souvent affirmé, au cours de la présente réunion, que les élus devaient faire preuve d'humilité. Il vous reste quelques secondes. Présenteriez-vous vos excuses aux Canadiens pour avoir manqué à la promesse de stabiliser les prix que vous aviez faite en 2023?

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la présidente, ai-je le temps de répondre?

La présidente: Il vous reste deux secondes...

Je vous remercie, monsieur le ministre.

Je vous remercie, monsieur Kelly.

[Français]

Monsieur Lavoie, vous avez la parole pour cinq minutes.

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être parmi nous ce soir.

Je vais ramener un petit peu la discussion sur le plancher des vaches, comme on dit par chez nous, dans la circonscription de Beauport—Limoilou, où je suis fier d'avoir été élu.

Au début de ma carrière, j'ai travaillé pendant 20 ans dans des banques, surtout à faire des prêts. J'ai reçu des gens qui m'ont remis leurs clés parce qu'ils n'étaient plus capables de payer. J'ai donc vécu la misère des gens et la difficulté qu'ils avaient à joindre les deux bouts, alors c'est quelque chose qui me touche beaucoup.

Pendant le temps des Fêtes, j'ai fait le tour de toutes les résidences pour aînés. Elles sont nombreuses dans ma circonscription. J'ai pris le temps de visiter les familles. Pas plus tard que vendredi dernier, j'étais à Entraide Agapé, un centre qui aide les gens et qui compte plus de 100 bénévoles.

J'écoutais les gens parler tout à l'heure et, en souriant, je me disais qu'il y avait beaucoup d'économistes ici. Je pensais aux gens de ma circonscription, Beauport—Limoilou. Ils ne sont pas économistes, mais je peux vous jurer qu'ils savent compter. Aujourd'hui,

certains m'ont écrit pour me dire que ce qui les inquiète n'est pas de savoir s'ils vont recevoir un chèque tous les mois ou tous les trois mois, mais de savoir s'ils vont vraiment le recevoir, si ce qui est promis dans le projet de loi C-19 va vraiment se faire.

Alors, j'ai deux questions pour vous.

La première, je viens de vous la poser: est-ce que ces gens vont vraiment voir la couleur de cet argent?

Deuxièmement, en quoi cette allocation va-t-elle compléter les autres mesures financières qui ont été mises, comme celles concernant l'Allocation canadienne pour enfants, le Supplément de revenu garanti, le Programme national d'alimentation scolaire du Canada et le Régime canadien de soins dentaires?

• (1915)

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie de ramener un peu d'empathie dans cette discussion, monsieur Lavoie. Je suis venu témoigner ici ce soir et j'ai parlé d'humilité, d'empathie et d'authenticité, alors j'aimerais voir ça chez tout le monde. Il n'y a rien de politique dans ce que nous faisons ce soir. Je ne comprends pas le fil des questions des conservateurs. Ils ont voté favorablement, pour ensuite se présenter au Comité en ayant une vision des choses selon laquelle ils sont contre ça. Je pense que c'est un peu mêlant pour le monde. Moi, je vous comprends. Je viens de Shawinigan. Les gens de chez moi qui regardent la séance ce soir se demandent comment on peut appuyer quelque chose pour ensuite s'y opposer autant dans les commentaires. Vous avez raison de ramener la question sur le plancher des vaches. C'est une bonne chose.

On a beaucoup parlé de la prestation, mais on a oublié de parler de toutes les mesures structurelles. Comme je l'ai dit, des mesures ponctuelles sont proposées pour aider les gens, mais il y a aussi des mesures structurelles pour rendre la production alimentaire plus résiliente. Par exemple, je sais que M. Garon sera content d'entendre qu'au Québec, les gens de l'Union des producteurs agricoles avec qui j'ai parlé nous ont donné des idées, notamment sur des mesures structurelles. La sécurité alimentaire nécessite de produire davantage chez nous et d'avoir plus de fluidité dans la chaîne de production des aliments, par exemple. Évidemment, nous vivons dans un pays nordique, alors nous importons beaucoup de fruits et légumes. Nous devons augmenter la production dans certains secteurs, et c'est pour ça que nous avons mis l'accent là-dessus.

Ensuite, nous nous sommes dit qu'il fallait aider les gens en prenant des mesures relatives à la concurrence. J'ai parlé, par exemple, du prix à l'unité, qui est une mesure québécoise. Au Québec, nous tenons ça pour acquis, mais c'est une mesure qui n'existe pas de façon aussi structurée dans les autres provinces canadiennes. Au Québec, la protection du consommateur est très avancée.

Vous avez raison. Comme j'essaie de l'expliquer à nos collègues conservateurs ce soir, on ne peut pas considérer ça de manière isolée, parce qu'il faut ajouter à la suite de ça l'Allocation canadienne pour enfants, le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, l'Allocation canadienne pour les travailleurs et le Régime canadien de soins dentaires, par exemple. C'est un ensemble de mesures par lesquelles nous soutenons les Canadiens dans un moment où ils en ont besoin. Je sais que même nos collègues conservateurs, même s'ils ne le diront pas au Comité, comprennent que nos investissements vont faire croître l'économie canadienne. C'est pour ça que nous avons besoin d'avoir une mesure ponctuelle et une augmentation de 25 %, aussi, ce qui nous permettra de créer un pont jusqu'à ce que l'économie canadienne redevienne plus favorable.

Vous avez raison de dire que les gens sont capables de faire la part des choses. Je sais qu'ils regardent la télévision ce soir et qu'ils font la part des choses. Ils savent ce que c'est, la politique, et ils le savent quand nous sommes authentiques et présents pour répondre à des questions. Ces questions sont justes et nous présentons les faits aux gens. Ce soir, je suis content d'être ici avec vous, devant le Comité, et que vous fassiez la lumière là-dessus. Nous avons besoin d'informer les gens sur ces politiques. Le fait qu'on a voté à l'unanimité là-dessus est un bel exemple de démocratie. Toutefois, ce soir, je pense que les gens sont un peu perplexes à l'égard de certaines prises de position et de certaines questions posées.

Steeve Lavoie: Je pense qu'il reste 20 secondes. Quelles sont les prochaines étapes pour s'assurer que les gens vont voir la couleur de cet argent?

L'hon. François-Philippe Champagne: Il faut évidemment adopter le projet de loi C-19. Il y a encore des étapes à franchir, et c'est pour ça que j'en appelle au bon sens de nos collègues de l'opposition pour appuyer cette mesure. Je pense que le Bloc québécois devrait l'appuyer fermement, de même que le Parti conservateur, parce que c'est une mesure qui va aider 12 millions de Canadiens et Canadiennes.

La présidente: Merci, monsieur Lavoie.

[Traduction]

La parole est maintenant à Mme Cobena. Elle a cinq minutes.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais commencer par donner au ministre le temps de répondre à la question de mon collègue, à laquelle il n'a pas répondu.

Je vais répéter la question. En 2023, vous avez promis de faire baisser les prix des produits alimentaires, mais ceux-ci ont depuis augmenté de 7,8 %. Avez-vous l'humilité de présenter vos excuses aux Canadiens pour leur avoir fait subir ces difficultés?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirais que c'est un travail continu. Ce soir, nous franchissons une étape importante dans nos efforts pour aider les familles canadiennes. Je suis heureux que vous ayez appuyé cet effort. Je suis sûr que vos questions porteront sur les mesures de soutien.

Sandra Cobena: Monsieur le ministre, la question est très simple. Vous avez fait une promesse, mais vous ne l'avez pas tenue. C'est sous votre mandat que les prix des produits alimentaires ont augmenté de 7,8 %. Allez-vous présenter vos excuses aux Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirais que tout le monde dans cette salle devrait faire preuve...

Sandra Cobena: D'accord. La réponse est non.

L'hon. François-Philippe Champagne: ... d'un peu d'humilité et d'authenticité.

Sandra Cobena: Combien coûtera ce programme?

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous avons été en mesure de présenter le coût exact. Vous avez reçu le rapport du directeur parlementaire du budget. Vous avez également notre estimation, qui est...

Sandra Cobena: Je veux seulement un chiffre, s'il vous plaît. Combien cela coûtera-t-il?

L'hon. François-Philippe Champagne: ... au moins 11 milliards de dollars.

Sandra Cobena: Combien?

L'hon. François-Philippe Champagne: Il coûtera 11,3 milliards de dollars.

Sandra Cobena: Il coûtera 11,3 milliards de dollars. Nous sommes en situation déficitaire. Allez-vous imprimer de l'argent ou le mettre sur la marge de crédit?

L'hon. François-Philippe Champagne: Allez-vous soutenir les familles canadiennes, oui ou non?

Sandra Cobena: La question est la suivante: allez-vous imprimer de l'argent ou utiliserez-vous la marge de crédit?

● (1920)

L'hon. François-Philippe Champagne: La question est la suivante: soutiendrez-vous les familles canadiennes? Vous avez voté en faveur.

Sandra Cobena: Monsieur le ministre, lorsque je parle aux gens de ma circonscription, ils en ont assez de la politique. Ils veulent des réponses claires.

Qu'il s'agisse de 11 milliards de dollars ou de 11,3 milliards de dollars, allez-vous imprimer de l'argent ou utiliser la marge de crédit?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comment allez-vous expliquer aux gens de votre circonscription que vous avez voté en faveur...?

Sandra Cobena: C'est une question simple. Vous êtes le ministre des Finances. Les finances, c'est une question de chiffres.

Allez-vous imprimer de l'argent, ou utiliser la marge de crédit?

L'hon. François-Philippe Champagne: Qu'allez-vous dire à vos électeurs si vous n'êtes pas prête à soutenir les Canadiens après avoir voté en faveur de la motion? Je pense que les gens seront confus. Vous devriez les aider. Nous pouvons vous aider.

Sandra Cobena: Monsieur le ministre, s'il vous plaît, donnez-moi simplement une réponse.

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est ce que je dis. Comment allez-vous expliquer cela à vos électeurs?

Sandra Cobena: Vous avez dû y réfléchir. Savez-vous ce que vous allez faire? Pourriez-vous simplement le dire aux Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne: Exactement, c'est ce que je dis.

Sandra Cobena: Comment allez-vous financer cela?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je suis sûr que vos électeurs sont confus. Vous avez voté en faveur, et maintenant vous dites que vous n'êtes pas en faveur de ces mesures.

Sandra Cobena: Monsieur le ministre, allez-vous imprimer de l'argent ou utiliser la marge de crédit?

L'hon. François-Philippe Champagne: Êtes-vous en faveur de la mesure ou êtes-vous contre?

Sandra Cobena: Vous êtes en déficit. À combien se chiffrera le déficit alors?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme je l'ai dit, cette mesure vient en aide aux Canadiens. Vous avez voté en faveur. Vous devriez respecter votre vote et dire oui, nous sommes en faveur parce que cela va aider les Canadiens en cette période difficile.

Sandra Cobena: Monsieur le ministre, s'agira-t-il d'un investissement en capital ou d'une dépense de fonctionnement? Votre définition est si large maintenant que c'est difficile de le savoir.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je ne dirais pas qu'elle est très large. Vous devriez regarder ce que le Fonds monétaire international...

Sandra Cobena: S'agira-t-il d'une dépense de fonctionnement ou d'un investissement en capital?

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la présidente, voulez-vous que je réponde? Je serai heureux d'écouter les questions.

Sandra Cobena: Veuillez répondre. Nous attendons une réponse.

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est ce que je disais. Je parlais du Fonds monétaire international...

Sandra Cobena: Non, nous parlons ici du Canada.

L'hon. François-Philippe Champagne: J'essaie de vous aider. Le Fonds monétaire international a dit que d'autres pays examinent la définition adoptée par le Canada, et il fait l'éloge du cadre que le Canada a mis en place.

Sandra Cobena: Non, je ne vous demande pas votre opinion sur la définition. Je demande si ce programme sera un investissement en capital ou une dépense de fonctionnement. Vous avez dû y réfléchir.

L'hon. François-Philippe Champagne: Ce sera une dépense de fonctionnement.

Sandra Cobena: Pardon?

L'hon. François-Philippe Champagne: Il s'agira d'une dépense de fonctionnement pour une mesure qui vient en aide aux Canadiens.

Sandra Cobena: Merci.

Pour une famille...

L'hon. François-Philippe Champagne: Attendez, mais laissez-moi terminer parce que...

Sandra Cobena: Non. J'ai simplement besoin...

L'hon. François-Philippe Champagne: Ne voulez-vous pas la réponse? J'essaie de répondre à votre question.

Sandra Cobena: Non, j'avais simplement besoin de cette précision, monsieur le ministre.

J'ai une question.

L'hon. François-Philippe Champagne: Certains éléments vont appuyer [*inaudible*] les investissements également dans la structure...

La présidente: Je suis désolée. Monsieur le ministre et madame Cobena, je vous demande à tous les deux de vous arrêter un instant.

Madame Cobena, veuillez poursuivre.

Sandra Cobena: Une famille avec trois enfants, dont les deux parents gagnent le salaire minimum, serait-elle admissible à ce remboursement?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirais que les données dont je dispose concernent une famille de deux enfants, et elle recevra 1 899 \$.

Sandra Cobena: Non. La question portait sur une famille qui gagne le salaire minimum et qui a trois enfants.

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous vous fournirons l'information. Nous devons regarder le tableau pour fournir une réponse précise aux Canadiens.

Sandra Cobena: La réponse est non. J'ai regardé le tableau publié par le gouvernement du Canada. La réponse est non. S'ils gagnent le salaire minimum de 17,50 \$, que les deux parents travaillent à temps plein et qu'ils ont trois enfants, ils ne sont pas admissibles. Le lait maternisé a augmenté de 13 %.

Ma prochaine question est la suivante: un couple marié qui gagne moins de 61 000 \$ et qui vit d'un chèque de paie à l'autre serait-il admissible à ce remboursement?

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous nous ferons un plaisir d'examiner le tableau et de vous fournir une réponse à ce sujet.

Sandra Cobena: Monsieur le ministre, vous avez publié le tableau.

L'hon. François-Philippe Champagne: Oui, c'est ce que je dis. Si vous avez le tableau sous les yeux, vous devriez avoir les données nécessaires pour répondre à cette question.

Sandra Cobena: Les questions sont basées sur le tableau.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous parle des avancées. Si vous faites référence au tableau que vous avez, vous pouvez le citer. Nous serons heureux de vous répondre.

Sandra Cobena: J'ai le tableau que vous avez publié. La réponse est non.

Un père célibataire avec deux enfants qui gagne 67 000 \$ par année et qui fait face à l'augmentation des prix à l'épicerie recevrait-il ce soutien, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne: Vous semblez avoir les réponses. Je vais vous laisser parler pour le compte rendu.

La présidente: Merci, madame Cobena.

Monsieur le ministre, nous allons nous arrêter ici. Merci beaucoup.

Nous allons poursuivre avec M. Leitão pendant cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

[*Français*]

Carlos Leitão: Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur le ministre, merci encore une fois.

Pourriez-vous continuer ce que vous disiez? Vous vouliez expliquer quelque chose à notre collègue, mais vous avez été interrompu constamment. Vous parliez de la nécessité d'avoir un tel programme. Nos amis conservateurs semblaient d'accord là-dessus, mais, je partage votre point de vue, ils semblent maintenant y être un peu plus réticents.

Pourriez-vous nous rappeler l'importance et la nécessité d'avoir un tel programme?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous comprends. Je pense que les gens à la maison se demandent ça aussi. J'ai toujours dit qu'en politique, il fallait avoir de l'authenticité, de l'humilité et de l'empathie. Pour ce qui est de l'authenticité, les gens se posent des questions: les conservateurs ont voté en faveur de la mesure, mais là, lors des témoignages en comité, ils semblent être contre la mesure. C'est ce qui est un peu surprenant pour les gens.

Pourtant, comme vous le dites, c'est une mesure très importante. C'est pour ça que nous avons pris cette mesure. Les gens nous ont demandé de les aider présentement. Comme je le dis, ils comprennent cette vision d'une économie qui va croître d'ici 2030, mais ils ont besoin d'une aide ponctuelle. C'est pour ça que nous avons répondu présents.

Monsieur Leitão, en tant qu'économiste, vous savez que nous avons pris une série de mesures pour aider les Canadiens. La première chose que nous avons faite était de baisser l'impôt pour 22 millions de Canadiens. Là, c'est une mesure qui va aider 12 millions de Canadiens qui en ont besoin. C'est le genre de mesure qui a été applaudie par plusieurs, parce qu'elle va donner une compensation aux familles à faible revenu.

Notre collègue conservatrice a mentionné certaines données. De mon côté, ce que j'ai présenté, ce sont les données publiées pour un couple avec deux enfants et pour une personne seule. C'est certain que c'est une mesure qui va améliorer les choses pour plusieurs millions de familles canadiennes, mais je dois rappeler ce qui est important. Monsieur Leitão, vous le comprendrez, car vous aussi avez été dans un gouvernement. Ce qui est très important, ce sont les mesures structurelles. Or on en parle moins, et d'ailleurs je ne comprends pas pourquoi on ne me pose pas de questions là-dessus. Augmenter la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire est une bonne chose. S'assurer qu'il y a des mesures justement pour aider les familles canadiennes et aider l'industrie dans un moment comme celui-là, c'est important.

Les gens à la maison font la part des choses. Ils savent bien que le prix du poulet, du bœuf, du porc et de la laitue a augmenté. C'est pour ça que nous avons besoin de mettre en place des mesures pour aider les gens durant cette période plus difficile. Je pense quand même qu'au bout du compte, les gens font la part des choses et comprennent, en effet, que nous avons besoin de prendre des mesures ponctuelles, mais que nous allons être capables de prendre aussi des mesures structurelles qui vont aider à ramener plus de résilience dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire du pays.

• (1925)

Carlos Leitão: En effet, monsieur le ministre. D'ailleurs, quand il a été question de l'inflation alimentaire ici et à la Chambre, on a souvent mentionné l'augmentation très rapide du prix de la viande, par exemple. Toutefois, tout le monde est certainement au courant du fait que l'augmentation du prix de la viande est essentiellement liée à une question d'offre. Il y a une pénurie de viande. Les changements climatiques et les conditions très précaires des dernières années, surtout dans l'Ouest canadien, ont fait que les troupeaux ont beaucoup diminué. Que pouvons-nous y faire? S'il n'y a pas de vaches, il n'y a pas de vaches. Bref, certains phénomènes et éléments ont une incidence démesurée sur le prix total.

Vous avez mentionné tantôt quelque chose que je trouve très important: quand on regarde tout ça, on voit qu'il y a à peu près quatre ou cinq produits qui contribuent le plus à l'inflation alimentaire.

L'hon. François-Philippe Champagne: Vous avez tout à fait raison.

Une chose que l'opposition ne mentionnera jamais, c'est ce qui a diminué. On a vu les prix des cellulaires diminuer. On a vu, par exemple, les prix des services de garde diminuer aussi. L'opposition ne parlera jamais de ces choses-là, parce qu'évidemment, ce n'est pas ce qu'elle voudrait mettre en lumière.

Vous avez raison de dire qu'il y a des phénomènes structurels. Vous avez raison sur le bœuf. Encore une fois, ce n'est pas propre au Canada.

Ce qui compte aujourd'hui, c'est que nous agissions. C'est pour ça que je suis un peu surpris de voir les questions de nos collègues conservateurs. Au lieu de critiquer la mesure en faveur de laquelle ils ont voté, ils devraient plutôt dire aux Canadiens que c'est tant mieux et que, pour une fois, ils s'allient au gouvernement parce qu'ils savent que c'est une bonne mesure pour aider les Canadiens.

La présidente: Merci, monsieur le ministre.

Merci, monsieur Leitão.

Nous allons conclure cette heure en accordant deux minutes et demie à M. Garon.

Jean-Denis Garon: Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, ça m'attriste d'être celui qui doit vous apprendre qu'un cellulaire, ça ne se mange pas. On parle du prix des produits d'épicerie, mais ça me fait plaisir si ça peut aider.

J'ai l'impression que nous ne participons pas à la même réunion du Comité. Vous nous dites que personne dans l'opposition n'a daigné vous poser une question sur les mesures structurantes pour l'avenir. Pourtant, lors de mon dernier tour de parole, je vous ai demandé de me donner une seule mesure supplémentaire que vous mettriez en place pour améliorer la concurrence dans le milieu des épiceries. Je suis quand même magnanime, je ne vous en ai demandé qu'une. Vous n'étiez pas inspiré. Allez-y donc, maintenant.

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est toujours inspirant de vous écouter.

Avec le Bureau de la concurrence, nous examinons aussi la question de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Évidemment, c'est le nombre d'acteurs dans la chaîne de production et de distribution alimentaire qui détermine s'il y a assez de concurrence au Canada. C'est ce que nous avons demandé au Bureau de la concurrence, à l'époque. Vous vous en souviendrez. Je lui avais demandé qu'il redouble de vigilance là-dessus. Comme vous le savez, le travail de cette agence est d'étudier les questions de concurrence. Nous allons continuer d'exercer de la pression sur ce plan. En tant qu'économiste, vous savez comme moi que...

• (1930)

Jean-Denis Garon: Je comprends. Je vais passer à ma dernière question.

Bref, votre mesure consiste à demander au Bureau de la concurrence de faire preuve de vigilance. Or, j'ai posé la question à ces gens.

Certaines personnes ne remplissent pas leur déclaration de revenus. Malgré le remplissage automatique, certaines personnes sont délaissées par le système et ont de la difficulté à avoir les prestations. Comme on le sait, ce sont souvent les gens qui ont le plus de difficultés au quotidien, par exemple pour se nourrir.

Quels autres types de mesures pourraient être mises en place par le gouvernement pour au moins essayer de parvenir à en toucher un plus grand nombre qu'aujourd'hui?

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est une très bonne question.

C'est pour ça que cette mesure de bénéfice automatique va toucher 5,5 millions de Canadiens d'ici les prochaines années.

Jean-Denis Garon: Encore faut-il qu'ils remplissent leur déclaration de revenus.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dis que c'est de façon automatique, mais je pense aussi que vous et les gens ici qui sont en faveur de cette mesure pouvez en parler aux gens dans vos circonscriptions. C'est une mesure importante. Vous avez raison, je pense que le fait que ça se fasse de façon automatique à l'Agence du revenu du Canada va aider des millions de personnes.

Jean-Denis Garon: Rapidement, pouvez-vous nous donner une mise à jour du déficit en date du 31 mars 2026?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je n'ai pas de mise à jour à vous donner aujourd'hui.

Jean-Denis Garon: En aurons-nous une jeudi, peut-être?

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous verrons.

Jean-Denis Garon: C'est donc à suivre.

Merci, monsieur le ministre.

La présidente: Ça conclut l'heure en compagnie du ministre.

Merci à vous, monsieur le ministre, ainsi qu'à vous, madame La-voie, de vous être joints à nous aujourd'hui. Nous avons hâte de vous revoir ce jeudi, cette fois-ci pour deux heures afin de discuter du budget.

[Traduction]

Avant de conclure, chers collègues, vous avez reçu de la greffière une demande de budget concernant l'étude d'aujourd'hui sur le projet de loi C-19. Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: D'accord.

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

Ai-je le consentement du Comité pour conclure la réunion?

Des députés: D'accord.

Le président: Excellent. Nous nous reverrons jeudi, de bonne heure et pour quelques heures.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>